

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2021



PROGRAMME 167

---

**LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE**

MINISTRE CONCERNÉE : FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

### Isabelle SAURAT

*Secrétaire générale pour l'administration*

Responsable du programme n° 167 : Liens entre la Nation et son armée

Le programme 167 « Liens entre la Nation et son armée » regroupe les crédits dédiés aux politiques concourant à la diffusion de l'esprit de défense au sein de la Nation à travers deux actions distinctes : l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC) et du service militaire volontaire (action 1 « Lien armées-jeunesse ») assurée par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) et la mise en œuvre de la politique de mémoire (action 2 « Politique de mémoire ») du ressort de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

Il vise à la fois les jeunes, dans le cas de la JDC, et l'ensemble des Français par les actions de mémoire.

Les crédits dédiés au programme 167 s'établissent à 38,8 M€ en augmentation par rapport à 2020 notamment s'agissant des crédits « mémoire » qui permettent de mener une politique mémorielle ambitieuse.

### Promouvoir le lien entre la Nation et son armée

La journée défense et citoyenneté contribue à faire mieux connaître les missions et les métiers des armées, des directions et des services auprès des jeunes appelés et à susciter leur engagement. Levier majeur du lien armée-Nation, elle participe à bâtir une citoyenneté vivante, fondée sur l'engagement, le sentiment d'appartenance à la communauté nationale et à conforter l'ambition ministérielle de justice sociale au service de la cohésion nationale.

La crise sanitaire a eu pour conséquence de suspendre les JDC dès le 17 mars au 30 août 2020. Une partie des jeunes non convoqués sur cette période le seront donc en 2021, et les crédits du programme en tiennent compte.

Au carrefour de plusieurs politiques publiques, la JDC sera marquée, en 2021, par trois projets à forts enjeux qui visent à la simplifier, à la moderniser et à en renforcer l'efficacité :

- la mise en place d'un parcours usager innovant « jeunesse » qui intégrera, à terme, l'ensemble des dispositifs jeunesse du ministère des armées, en vue de simplifier l'accès à l'information et de faciliter la mise en relation des jeunes avec les armées, directions et services ;
- la construction d'une e-JDC en ligne, pour les jeunes Français vivant à l'étranger qui ne bénéficient plus, pour la plupart, de cette journée en mode présentiel. Dans le prolongement de ce projet, une e-JDC inclusive s'adressera aux jeunes en situation de handicap, qui ne pourraient se rendre physiquement à un lieu de convocation ;
- la modernisation de la JDC, plaçant l'appelé au centre du dispositif, dans un cadre pédagogique rénové, plus interactif et ludique. Cette rénovation pédagogique devrait permettre aux jeunes d'être davantage acteurs de leur journée, de mieux s'approprier les messages délivrés. L'attractivité des forces armées et du ministère et la vitalité du lien armées-jeunesse ne pourront qu'en être renforcés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du service national universel (SNU), la journée défense et mémoire nationales (JDM), expérimentée en 2019 et 2020, a vocation, en 2021, à permettre à un plus grand nombre de volontaires de mieux appréhender les menaces et le rôle des armées pour y faire face. Son contenu a été modifié sur la base des remarques et suggestions des jeunes volontaires, avec notamment une simplification du jeu de rôle « Décision Défense », qui a connu un succès notable.

Acteur reconnu de l'insertion socio-professionnelle durable de jeunes Français métropolitains et résidents à l'étranger les plus éloignés de l'emploi, le service militaire volontaire (SMV) a atteint sa maturité et continue à développer, au sein des bassins d'emplois locaux, ses liens avec les acteurs et les financeurs de la formation professionnelle.

Fidèle à sa spécificité militaire d'accompagnement du jeune volontaire de bout en bout – du recrutement jusqu'à son insertion – il s'appuie sur un parcours visant à faire acquérir ou redécouvrir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la bonne insertion des jeunes en tant que citoyens, au travers de différentes actions pédagogiques (travail en groupe, comportementales, remise à niveau scolaire), et d'obtention de clés facilitant le retour à l'emploi (possibilité de passage du permis de conduire, compétences en secourisme, informatique). Il permet aux volontaires de suivre des formations professionnelles qualifiantes et/ou certifiantes, en adéquation avec les besoins des entreprises, favorisant ainsi l'employabilité durable.

Allocataire du Fonds social européen (FSE), le SMV sera soumis en 2021 à la certification « référentiel national qualité » (RNQ), gage de l'excellence de son dispositif.

La politique de mémoire du ministère des armées vise à conserver et à transmettre les patrimoines issus des conflits contemporains et à ancrer la cohésion sociale dans la connaissance d'une histoire commune.

Elle comprend trois principaux dispositifs, à savoir les actions commémoratives, la mise en valeur du patrimoine mémoriel et les actions pédagogiques et civiques.

Après le cycle mémoriel 14-18 qui a permis de mobiliser de nombreux acteurs et publics autour de la mémoire de la Première Guerre mondiale, il importe de maintenir l'intérêt suscité par les actions conduites en faveur du lien armée-Nation, du tourisme de mémoire et de la transmission mémorielle aux jeunes générations. Sont ainsi prévues pour 2021 des commémorations relatives aux poursuites du cycle du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre de 1870 (siège de Belfort, hommage à Denfert-Rochereau) et du cycle du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (combats des Forces Françaises Libres ; serment de Koufra du général Leclerc et actions de la Résistance intérieure ; hommage à Honoré d'Estienne d'Orves) ainsi que le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre du Golfe (opération Daguet).

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé</b>
INDICATEUR 1.1	Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC
INDICATEUR 1.2	Coût moyen par participant
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi</b>
INDICATEUR 2.1	Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF mission

1 – Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé

L'objectif qui consiste à sensibiliser chaque classe d'âge par une journée « Défense et citoyenneté » (JDC) de qualité et pour un coût maîtrisé, est mesuré par deux indicateurs :

- le « taux de satisfaction de l'utilisateur de la JDC », permettant de mesurer la satisfaction de l'utilisateur, ainsi que l'impact de la JDC sur l'image des armées auprès des jeunes ;
- le « coût moyen par participant », dont le but est d'apprécier l'efficacité de l'activité JDC.

### INDICATEUR mission

1.1 – Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Intérêt de la JDC du point de vue du jeune	%	88,2	84	84	84	84	85
Impact de la JDC sur l'image des armées	%	95,7	89	89	89	89	90

#### Précisions méthodologiques

Les deux sous-indicateurs sont calculés à partir d'extractions de données issues d'une application informatique (« modernisation du passage des tests » [MOPATE]) et intégrées dans la base de données (« infocentre ») de la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ). Ces données correspondent aux réponses au questionnaire de satisfaction rempli par chaque jeune, à la fin de la JDC.

#### Sous-indicateur 1.1.1 « Intérêt de la JDC du point de vue des jeunes »

Cet indicateur permet de mesurer la satisfaction de l'utilisateur à l'issue de sa journée « Défense et citoyenneté ».

Source des données : les données sont issues des réponses des jeunes français(es) au questionnaire de satisfaction au terme de la JDC, sur le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE). Les données sont agrégées dans un « infocentre » et sont utilisées pour la rédaction des documents budgétaires.

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de qualifier la JDC en prenant en considération les prestations fournies au cours de la journée ainsi que son déroulement général. L'utilisateur de la JDC répond à la question suivante : « Dans l'ensemble, votre JDC a été : *Très intéressante ; assez intéressante ; peu intéressante ; pas du tout intéressante ?* ».

Le taux est calculé en retenant au numérateur, les réponses « très intéressante » et « assez intéressante » et au dénominateur, la totalité des réponses enregistrées sur MOPATE pour cette question.

#### Sous-indicateur 1.1.2 « Impact de la JDC sur l'image des armées »

Cet indicateur évalue l'appréciation portée par les jeunes sur l'évolution de leur image des armées au terme de la JDC.

Source des données : les données sont issues des réponses des jeunes Français(es) au questionnaire de satisfaction, au terme de la JDC, sur le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE).

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de réagir à la question suivante : « La JDC a amélioré l'image que j'avais de la défense et des armées ? » : « *d'accord ; plutôt d'accord ; plutôt pas d'accord ; pas d'accord* ».

Le taux est calculé en retenant au numérateur, les réponses « d'accord » et « plutôt d'accord » et au dénominateur, la totalité des réponses enregistrées sur MOPATE pour cette question.

#### JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La mesure de la performance du taux de satisfaction de l'utilisateur de la JDC s'est appuyée en 2019 sur un questionnaire de satisfaction rénové, directement inspiré de celui réalisé annuellement dans le cadre de l'enquête à froid par l'institut de sondage CSA sur un panel de jeunes, entre 6 mois à un an après leur JDC. Ce changement

méthodologique visait à répondre aux biais subjectifs relevés dans la formulation des questions, lors de plusieurs contrôles externes.

Les cibles proposées pour les exercices 2019 et 2020 se sont basées sur les résultats 2017, issus de la dernière enquête à froid disponible. L'examen des résultats 2019 a fait ressortir une performance très largement supérieure aux prévisions, principalement liée au fait que le questionnaire est soumis à la fin de la JDC. Les prévisions et cibles 2020 et 2021 ont été actualisées lors du PAP 2020.

Les prévisions pour 2021 restent identiques à celles du PAP 2020 avec une cible en 2023 en progression d'un point pour chaque sous-indicateur, compte tenu de la modernisation de la JDC qui intégrera des modules plus dynamiques et interactifs, laissant davantage de place aux échanges entre les usagers et les animateurs.

## INDICATEUR mission

### 1.2 – Coût moyen par participant

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Coût moyen par participant	€	135,82	135,66	<140	<140	<140	<140

#### Précisions méthodologiques

Le coût moyen de la JDC est le résultat du rapport entre le budget total consacré à la JDC\* (estimé par la DSNJ, en l'absence d'une comptabilité analytique couvrant l'intégralité des dépenses liées à la JDC) et le nombre de jeunes présents à la JDC sur une année.

\* Le budget total consacré à la JDC comprend : la totalité des paiements supportés par le P 167/BOP DSNJ (titre 3 et 6), la part estimée du soutien mutualisé des bases de défense consacrée à la JDC (P 178), la masse salariale de la DSNJ hors SMV (P 212), la masse salariale et les primes estimées des animateurs JDC (P 212 et P 152 pour les gendarmes) et les dépenses d'investissement (infrastructure et informatique : T5, P 212).

Numérateur = budget consacré à la JDC.

Dénominateur = nombre de jeunes présents à la JDC sur l'année N.

Source des données : le numérateur est extrait des restitutions Chorus avec un retraitement de la part de la DSN. Le dénominateur (nombre de présents) est extrait du système d'information métier SAGA.

Limites et biais connus : le numérateur peut être affecté par des dépenses exceptionnelles et / ou nouvelles dues à l'évolution de la JDC. Compte tenu de l'importance des charges fixes, le résultat brut peut être également affecté par une variation importante du nombre de participants.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le coût prévisionnel est estimé à partir du volume de jeunes attendus en JDC et des dépenses prévisionnelles associées, en s'appuyant sur le dernier coût moyen issu de la comptabilité analytique (mise en œuvre à partir de 2018 pour la partie de l'action JDC).

Le BOP DSNJ du programme 167 n'étant constitué que de dépenses de fonctionnement « métier », les leviers susceptibles de faire varier le coût de la JDC sont limités et portent essentiellement sur l'encadrement des coûts d'alimentation et la recherche de conventions de transport. Dans ce cadre, l'augmentation du nombre de jeunes présents par salle participe à l'efficacité du dispositif en diminuant le nombre de sessions de JDC et par voie de conséquence, le nombre total d'animateurs nécessaires. En 2019, il s'établissait à 43,84 jeunes par salle, soit un jeune supplémentaire par salle comparativement à 2018. Au regard des résultats 2019 et de l'incertitude liée à l'évolution du contexte sanitaire en 2020 et 2021, le coût moyen par participant, inférieur à 140 €, est reconduit en prévision pour 2021 et en cible pour 2023.

**OBJECTIF****2 – Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi**

L'objectif porté par le service militaire volontaire (SMV), service à compétence nationale mis en place fin 2015 et pérennisé à compter du 1er janvier 2019 (LPM 2019-2025) consiste à permettre une insertion socio-professionnelle à la jeunesse française métropolitaine éloignée de l'emploi. Les six centres et régiments désormais opérationnels interagissent étroitement au niveau local, en lien avec les partenaires de la formation professionnelle, afin de recruter et former les jeunes volontaires, en adéquation avec les bassins d'emplois.

**INDICATEUR****2.1 – Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV	%	Sans objet	Sans objet	>70	>70	>70	>70

**Précisions méthodologiques**

L'insertion doit intervenir au plus tard dans les 6 mois de la sortie du dispositif du volontaire stagiaire. Le taux d'insertion permet d'évaluer la performance du dispositif dans sa capacité à insérer des jeunes éloignés de l'emploi. Il comptabilise hors attrition (jeunes quittant prématurément le dispositif sans insertion professionnelle ou offre de formation, le tout sur justificatif) le nombre de volontaires stagiaires insérés vers l'une des 4 catégories suivantes :

- vers l'emploi durable (CDD ≥ 6 mois ou CDI) ;
- vers l'emploi de transition (CDD < 6 mois) ;
- vers une sortie positive (reprise de cursus professionnel qualifiant ou certifiant) ;
- vers l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Source des données : Système automatisé de gestion et d'information – SAGI (LAGON).

Mode de calcul : [Nombre de volontaires stagiaires VS insérés entre la signature du primo contrat et jusqu'à 6 mois après leur fin de contrat] / [(nombre de VS RDC (hors dénonciation ou résiliation de contrat sans insertion) + VS insérés avant le terme prévu de leur contrat)] x 100.

**JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE**

Le dispositif « service militaire volontaire » (SMV) jusqu'alors expérimental a été pérennisé au 1er janvier 2019 sous un format stabilisé (LPM). A ce stade, la prévision actualisée du PAP 2020 est maintenue

S'agissant de 2021, le SMV s'assurera de l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle proposée aux volontaires stagiaires et les besoins des entreprises, en examinant notamment les taux d'insertion par filière professionnelle et par région. Dans ce contexte, le taux d'insertion des jeunes volontaires supérieur à 70% est reconduit en prévision pour 2021 et en cible pour 2023.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
01 – Liens armées-jeunesse	21 337 512	30 000	<b>21 367 512</b>	703 800
02 – Politique de mémoire	6 000 000	11 550 000	<b>17 550 000</b>	56 131
<b>Total</b>	<b>27 337 512</b>	<b>11 580 000</b>	<b>38 917 512</b>	<b>759 931</b>

#### 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
01 – Liens armées-jeunesse	21 216 542	30 000	<b>21 246 542</b>	703 800
02 – Politique de mémoire	6 000 000	11 550 000	<b>17 550 000</b>	56 131
<b>Total</b>	<b>27 216 542</b>	<b>11 580 000</b>	<b>38 796 542</b>	<b>759 931</b>



## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
01 – Liens armées-jeunesse	18 460 670	0	<b>18 460 670</b>	1 300 000
02 – Politique de mémoire	6 430 000	4 520 000	<b>10 950 000</b>	57 428
<b>Total</b>	<b>24 890 670</b>	<b>4 520 000</b>	<b>29 410 670</b>	<b>1 357 428</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
01 – Liens armées-jeunesse	18 446 092	0	<b>18 446 092</b>	1 300 000
02 – Politique de mémoire	6 430 000	4 520 000	<b>10 950 000</b>	57 428
<b>Total</b>	<b>24 876 092</b>	<b>4 520 000</b>	<b>29 396 092</b>	<b>1 357 428</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	24 890 670	27 337 512	703 800	24 876 092	27 216 542	703 800
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	24 890 670	27 337 512	703 800	24 876 092	27 216 542	703 800
Titre 6 – Dépenses d'intervention	4 520 000	11 580 000	56 131	4 520 000	11 580 000	56 131
Transferts aux ménages	0	0	56 131	0	0	56 131
Transferts aux collectivités territoriales	900 000	800 000	0	900 000	800 000	0
Transferts aux autres collectivités	3 620 000	10 780 000	0	3 620 000	10 780 000	0
<b>Total</b>	<b>29 410 670</b>	<b>38 917 512</b>	<b>759 931</b>	<b>29 396 092</b>	<b>38 796 542</b>	<b>759 931</b>

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

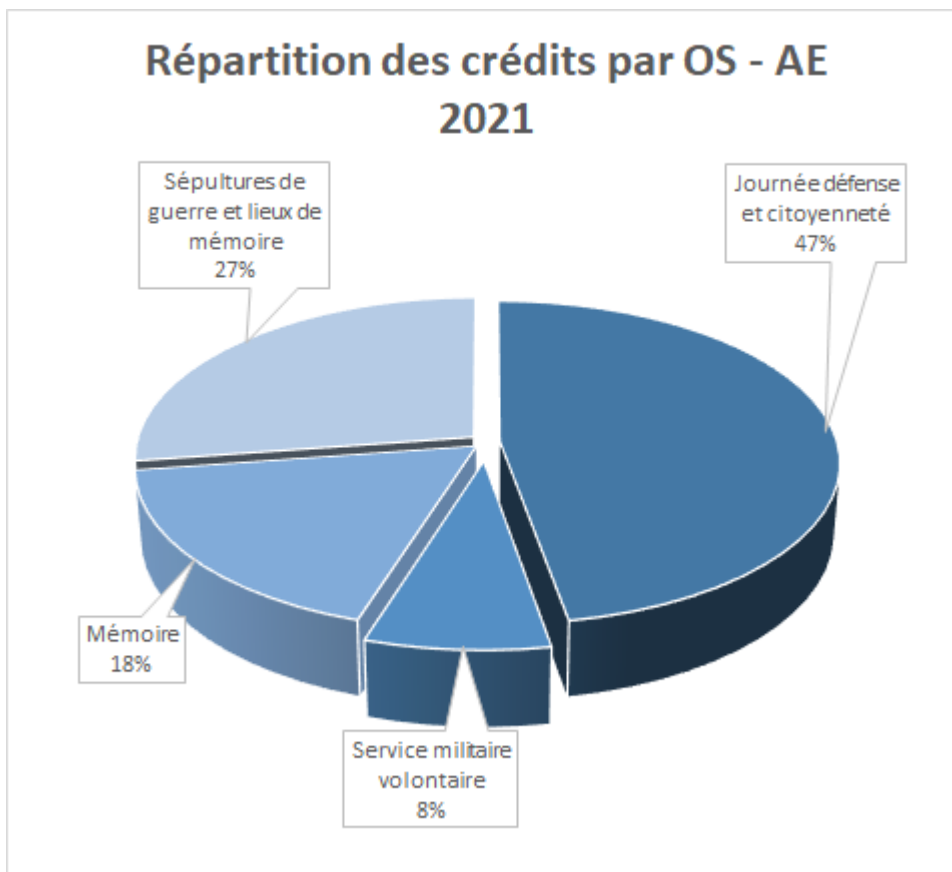
## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

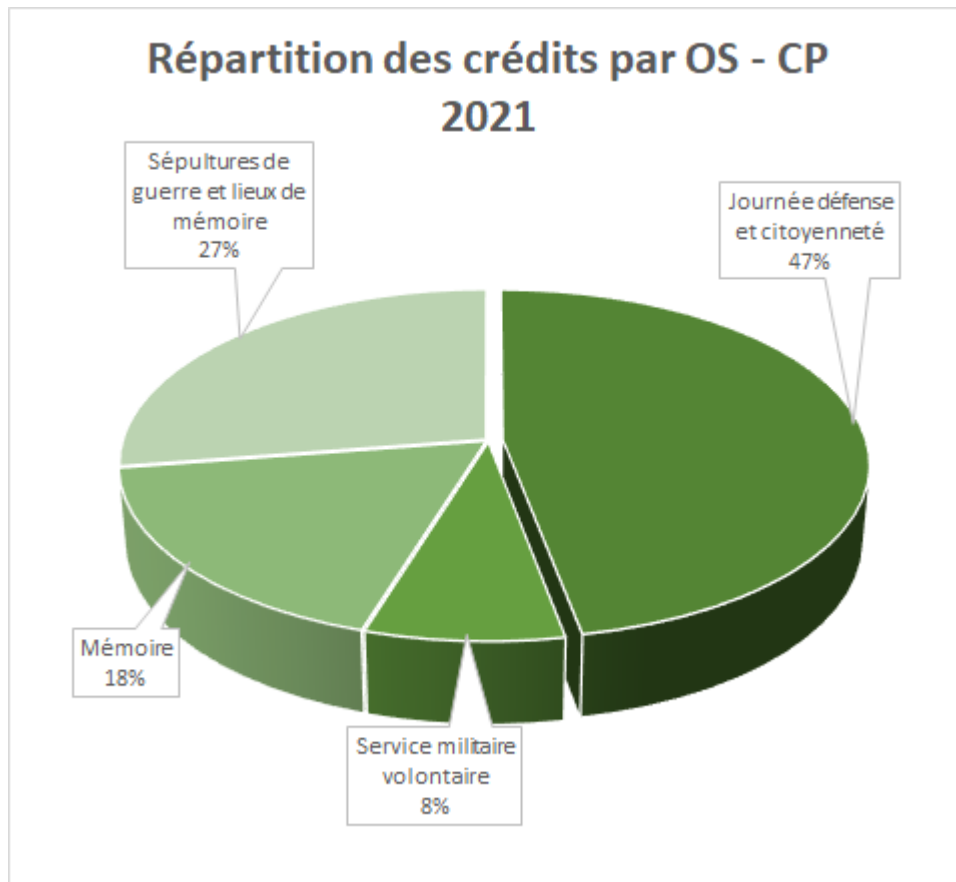
## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Liens armées-jeunesse	0	21 367 512	21 367 512	0	21 246 542	21 246 542
02 – Politique de mémoire	0	17 550 000	17 550 000	0	17 550 000	17 550 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>38 917 512</b>	<b>38 917 512</b>	<b>0</b>	<b>38 796 542</b>	<b>38 796 542</b>

RÉPARTITION PAR OPÉRATIONS STRATÉGIQUES DES CRÉDITS DU PROGRAMME 167 « LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE » EN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CRÉDITS DE PAIEMENT





## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

### TRANSFERTS EN CRÉDITS

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Transferts entrants								
Transferts sortants					-24 088	-24 088	<b>-24 088</b>	<b>-24 088</b>
Prise en charge directe de l'alimentation-DSNJ	► 178				-24 088	-24 088	<b>-24 088</b>	<b>-24 088</b>

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

## ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2020

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 (RAP 2019)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019	AE (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020
4 626 257	0	31 217 498	31 753 899	4 059 952

## ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP au-delà de 2023
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020	CP demandés sur AE antérieures à 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE antérieures à 2021
4 059 952	2 403 087 0	21 889	5 662	1 629 314
AE nouvelles pour 2021 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021
38 917 512 759 931	36 393 455 759 931	2 524 057	0	0
<b>Totaux</b>	<b>39 556 473</b>	<b>2 545 946</b>	<b>5 662</b>	<b>1 629 314</b>

## CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2021

CP 2021 demandés sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2022 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021
93,64 %	6,36 %	0,00 %	0,00 %

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION 54,9 %****01 – Liens armées-jeunesse**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	21 367 512	<b>21 367 512</b>	703 800
Crédits de paiement	0	21 246 542	<b>21 246 542</b>	703 800

L'action 1 « Lien armées - jeunesse » prend en compte l'ensemble des missions assurées par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) en sus de la journée défense et citoyenneté (JDC), qui constituait son périmètre historique.

La journée défense et citoyenneté (JDC) assure la diffusion de l'esprit de défense auprès des jeunes Français, dont la mise en œuvre relève de la DSNJ. Elle permet, avec le concours des mairies, le recensement des jeunes citoyens, une sensibilisation des jeunes aux droits et aux devoirs du citoyen, la détection des jeunes en situation d'échec scolaire.

La DSNJ assure, par ailleurs, la coordination de l'ensemble des dispositifs du plan égalité des chances mis en œuvre par les armées, directions et services (classes de défense et de sécurité globales, cadets de la défense...).

Le service militaire volontaire (SMV), service à compétence nationale vise à délivrer à 1 200 jeunes citoyens français âgés de 18 à 25 ans, les plus en difficulté et au chômage, un parcours individualisé d'accompagnement intensif et d'insertion vers l'emploi. Celui-ci a fait l'objet de la création d'une unité opérationnelle (UO) dédiée, en loi de finances 2019.

Enfin, le directeur du service national et de la jeunesse est président de la commission armées-jeunesse, dont le secrétariat général et le soutien relèvent de la DSNJ.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	21 337 512	21 216 542
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	21 337 512	21 216 542
Dépenses d'intervention	30 000	30 000
Transferts aux autres collectivités	30 000	30 000
<b>Total</b>	<b>21 367 512</b>	<b>21 246 542</b>

## CONTENU DE L'ACTION

Le budget de l'action 1 garantit la préparation et la bonne conduite de la JDC pour l'ensemble d'une classe d'âge sur le territoire national (y compris l'outre-mer) et les dépenses de fonctionnement nécessaires au déroulement du SMV.

## PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Le budget 2021 de l'action 1 est porté à 21,4 M€ en AE et 21,3 M€ en CP, marquant une hausse en AE (+ 2,9 M€) et en CP (+ 2,8 M€).

La JDC est dotée, en 2021, de 18,38 M€ en AE et 18,26 M€ en CP, soit une augmentation de 2,42 M€ en AE et 2,31 M€ en CP, qui s'explique par la prise en compte, en année pleine, de la revalorisation de l'indemnité de transport versée aux jeunes réalisant une JDC et ne bénéficiant pas des conventions de transport.

Par ailleurs, ce budget tient compte des conséquences de la crise sanitaire, qui a entraîné la suspension des JDC du 16 mars au 30 août 2020. Aux 785 815 jeunes initialement prévus en 2021 (contre 766 382 jeunes prévus en 2020) va s'ajouter une partie des jeunes non convoqués en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Le budget du SMV est porté à 3 M€ en AE et en CP (+ 0,5 M€) du fait de l'évolution à la hausse de la cible d'incorporation annuelle qui passe de 1 000 à 1 200 ainsi que de la prise en charge de marchés de formation professionnelle qui ne sont plus financés par des organismes extérieurs.

Le budget de l'action 1 est constitué de deux opérations stratégiques (OS), « JDC » et « SMV », permettant de distinguer les dépenses respectives de ces deux dispositifs distincts pilotés par la DSNJ.

## OPÉRATION STRATÉGIQUE : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

### 1. Description :

Les crédits de l'OB « **Subventions et transferts** » (titre 6), s'élèvent à 0,03 M€ en AE et CP. Ils concernent la subvention à l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Les crédits de l'OB « **Organisation et soutien JDC** » s'élèvent à 3,85 M€ en AE et 3,73 M€ en CP. Ils comprennent l'ensemble des dépenses liées à l'organisation de la JDC et au fonctionnement de la DSNJ : dépenses de service, formation et instruction, frais de déplacements du personnel, communication interne, réalisation de modules et formulaires, fonctionnement des sites, service civique, transport des intervenants et des encadrants et dépenses d'acquisition et d'entretien des matériels techniques. L'écart entre les AE et les CP correspond aux engagements de marchés pluriannuels en logiciels et matériels techniques. Les crédits de cette OB sont en hausse de 0,6 M€ en AE et en CP, liée aux coûts de mise en œuvre des serveurs vocaux interactifs (numéro d'appel unique) et à une augmentation des dépenses de fonctionnement courant (édition de convocations supplémentaires des jeunes, frais de déplacement des personnels, ...).

Les crédits de l'OB « **Conduite et prestations JDC** » s'élèvent à 14,5 M€ en AE et en CP et regroupent les dépenses directement liées au déroulement de la JDC (alimentation, transport des jeunes).

Cette hausse, de 1,8 M€ par rapport à 2020, résulte de la revalorisation en année pleine de l'indemnité de transport des jeunes ne bénéficiant pas des conventions de transport contractées par la DSNJ. Le nouveau barème prévoit une indemnité de 20 € pour les jeunes logeant à plus de 20 km de leur site JDC et de 10 € pour les autres. En raison du report de jeunes de 2020 à 2021, elle bénéficiera à davantage de jeunes en 2021 que prévu initialement.

Par ailleurs, l'absence de la prise en charge des repas des jeunes pendant toute la phase de « rattrapage » en 2021, au cours de laquelle seront organisées deux JDC allégées par jour (3h30 par session), occasionnera des économies.

### 2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Subventions et transferts	30 000	30 000	-	-	-
OB	Organisation et soutien JDC	3 847 866	3 726 896	Nombre de jeunes	960 815	4
OB	Conduite et prestations JDC	14 502 067	14 502 067	Nombre de jeunes	960 815	15
<b>Total</b>		<b>18 379 933</b>	<b>18 258 963</b>			

En AE et CP, 11 667 € ont été retirés au titre du décret de virement 2021 du P167 vers le P178 (PCD).

## OPÉRATION STRATÉGIQUE : SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

### 1. Description :

Les crédits de l'OB « **Formation et soutien formation** » s'élèvent à 2,1 M€ en AE et 1,9 en CP et ont vocation à financer les actions de formation professionnelle, internes et externalisées, délivrées aux stagiaires ainsi que les dépenses de prestations intellectuelles et les frais de déplacements y afférents. La hausse de 0,5 M€ en 2021 s'explique par la hausse du nombre de jeunes suivis qui passe de 1 000 à 1 200 (cible de 2021 à 2023) ainsi que par la prise en charge de marchés de formation professionnelle qui ne sont plus financés par des organismes extérieurs.

Les crédits de l'OB « **Rayonnement et recrutement** » s'élèvent à 0,9 M€ en AE et 1,1 M€ en CP et sont destinés à financer l'ensemble des actions de représentation et de promotion du service militaire volontaire auprès des jeunes et des organisations privées et publiques.

Une troisième OB « **FSE** » a été créée cette année dans l'optique du futur fonds de concours FSE.

### 2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Formation et soutien formation	2 065 235	1 930 765	Nombre de volontaires stagiaires	1 200	-
OB	Rayonnement et recrutement	922 344	1 056 814	Nombre de volontaires stagiaires	1 200	-
OB	Fonds social européen	-	-			-
<b>Total</b>		<b>2 987 579</b>	<b>2 987 579</b>	-	<b>3 600</b>	-

En AE et CP, 12 421 € ont été retirés au titre du décret de virement 2021 du P167 vers le P178 (PCD).

### Fonds de concours et attribution de produits

La convention relative au fonds de concours financé par la région Grand-Est pour la période 2021-2022 est en cours de signature.

Un projet de fonds de concours spécifique au **Fonds social européen** a été présenté par le SMV après notification de la décision favorable reçue du Comité central de programmation d'accorder des subventions FSE aux différents régiments et centres relevant du SMV.

OS	AE	CP
Service militaire volontaire	703 800	703 800
<b>Total</b>	<b>703 800</b>	<b>703 800</b>



## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

## SYNTHÈSE ACTION 01

Opérations stratégiques	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Journée défense et citoyenneté	18,35	0	0,03	0	18,38	18,23	0	0,03	0	18,26
Service militaire volontaire	2,99	0	0	0	2,99	2,99	0	0	0	2,99
<b>Total</b>	<b>21,34</b>	<b>0</b>	<b>0,03</b>	<b>0</b>	<b>21,37</b>	<b>21,22</b>	<b>0</b>	<b>0,03</b>	<b>0</b>	<b>21,25</b>

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE

Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2019	Eng 2020	Eng 2021	2020	2021	2022	2023	>2023	Total
Journée défense et citoyenneté	2,35			2,08	0,01	0,00	-	0,26	2,35
		13,25		11,15	2,08	0,02	0,01	-	13,25
			18,38	16,17	2,21	-	-	-	18,38
Service militaire volontaire	1,31	-	-	1,31	-	-	-	-	1,31
	-	3,11	-	1,74	1,36	-	-	-	3,11
	-	-	3,69	2,33	1,36	-	-	-	3,69
<b>Total</b>	<b>3,67</b>	<b>16,36</b>	<b>22,07</b>	<b>16,28</b>	<b>21,95</b>	<b>3,60</b>	<b>0,01</b>	<b>0,26</b>	<b>42,10</b>
	Somme des engagements.		42,10	Somme des paiements					42,1

## ACTION 45,1 %

## 02 – Politique de mémoire

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	17 550 000	<b>17 550 000</b>	56 131
Crédits de paiement	0	17 550 000	<b>17 550 000</b>	56 131

La politique de mémoire des conflits du XX<sup>ème</sup> siècle contribue à renforcer le lien entre l'armée et la Nation. Elle vient en soutien des fondations de mémoire et des associations du monde combattant. Elle s'adresse plus largement à tous les citoyens par la voie :

- **des commémorations** qu'elle organise, telles que les cérémonies inscrites au calendrier commémoratif national et les saisons mémorielles autour des grands anniversaires évènementiels. Les thématiques mémorielles proposées en 2021 se rapportent à la poursuite du cycle du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre de 1870-1871 (siège de Belfort, hommage à Denfert-Rochereau), à la poursuite du cycle du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (combats des forces françaises libres avec le serment de Koufra du général Leclerc de Hauteclocque et actions de la Résistance intérieure avec un hommage à Honoré d'Estienne d'Orves) et à la mémoire des OPEX (30<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre du Golfe) ;

- **des actions pédagogiques et d'enseignement de défense** qu'elle réalise, comme l'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation, le soutien aux projets pédagogiques proposés par les établissements scolaires et la mise à disposition d'outils pédagogiques en partenariat avec les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'agriculture dans le cadre du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale signé le 20 mai 2016 ;
- **de la mise en valeur du patrimoine mémoriel** qu'elle effectue en entretenant les Hauts lieux de la mémoire nationale et les sépultures de guerre et en développant le tourisme de mémoire.

La politique de mémoire est conçue et conduite, pour le ministère des armées, par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA). L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) participe à sa mise en œuvre en tant qu'opérateur sur le territoire, chargé notamment d'assurer l'entretien des sépultures de guerre en France métropolitaine, ainsi qu'en Algérie et au Maroc, et des hauts lieux de la mémoire nationale.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	6 000 000	6 000 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 000 000	6 000 000
Dépenses d'intervention	11 550 000	11 550 000
Transferts aux ménages		
Transferts aux collectivités territoriales	800 000	800 000
Transferts aux autres collectivités	10 750 000	10 750 000
<b>Total</b>	<b>17 550 000</b>	<b>17 550 000</b>

#### CONTENU DE L'ACTION

La politique de mémoire est financée sur deux opérations stratégiques (OS), intitulées respectivement « Mémoire » et « Sépultures de guerre et lieux de mémoire ».

#### PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Le budget de la politique de mémoire en 2021 s'établit à un total de 17,55 M€ en AE et CP (10,95 M€ en 2020).

Pour 2021, l'enveloppe (2,25 M€ en 2020 porté à 2,5 M€ en 2021) dédiée à l'entretien des lieux de mémoire du ministère des armées dont la gestion est assurée par l'ONAC-VG, en France, en Algérie et au Maroc est intégrée à la subvention pour charges de service public (SCSP) versée à l'ONAC-VG depuis le programme 169.

Malgré ce changement de périmètre, ce budget augmente de 6,60 M€, ce qui aboutit de fait à rétablir les montants des années antérieures à 2019, compte tenu du transfert de crédits afférents à l'organisation logistique du défilé du 14 juillet. Pour mémoire, en 2020, le budget de la politique mémorielle était complété d'une contribution prélevée sur la trésorerie de l'ONAC-VG à hauteur de 4,41 M€ pour financer des opérations de rénovation et de valorisation des lieux de mémoire.

## OPÉRATION STRATÉGIQUE « MÉMOIRE »

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT (€)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Actions de mémoire	4 350 000	4 350 000	Nombre d'événements	200	21 750
OB	Subventions et transferts	2 500 000	2 500 000	Nombre de collectivités bénéficiaires	600	4 167
<b>Total</b>		<b>6 850 000</b>	<b>6 850 000</b>			

## OB « Actions de mémoire »

Les actions de mémoire recouvrent le financement des cérémonies, de la revue « Les chemins de la mémoire » et de diverses actions à caractère pédagogique, pour un montant de 4,35 M€ en AE et en CP, inchangé par rapport à 2020.

*Commémorations*

Le budget des commémorations, soit 4 M€, inchangé par rapport à 2020, assurera le financement de l'organisation logistique du défilé du 14 juillet (2,4 M€), des journées nationales commémoratives fixées par des textes législatifs ou réglementaires (1 M€) et des célébrations liées aux thématiques mémorielles prévues en 2021 (0,5 M€) : la mémoire des soldats morts pour la France en opérations extérieures (anniversaires des engagements de la France lors de la guerre du Golfe et en Afghanistan), le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'Arc-de-Triomphe et, s'agissant du second conflit mondial, le 80<sup>ème</sup> anniversaire du serment de Koufra et le souvenir d'Honoré d'Estienne d'Orves. Par ailleurs, 0,1 M€ sont réservés pour des manifestations ponctuelles liées à l'actualité (hommages nationaux, par exemple).

*Publications et actions pédagogiques*

Une dotation de 0,35 M€, inchangée par rapport à 2020, est réservée aux publications et actions pédagogiques. Elle financera principalement :

- la revue « Les chemins de la mémoire », produite à 23 000 exemplaires et disponible sous un format dématérialisé adressé aux 50 000 établissements scolaires, qui traite des grands thèmes de l'actualité mémorielle ;
- diverses actions pédagogiques en relation avec le calendrier commémoratif mises en œuvre dans le cadre du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale du 20 mai 2016 ;
- le dispositif « Héritiers de mémoire », mis en œuvre depuis 2016, qui finance la réalisation, avec le concours de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), de films documentaires retraçant l'implication de classes d'élèves dans un projet d'enseignement de défense.

## OB « Subventions et transferts »

Le budget des subventions et transferts s'élève à 2,5 M€ (1,6 M€ en 2020). Il soutient des actions de mémoire menées par des partenaires du ministère des armées :

- 2,3 M€ serviront au soutien, d'une part, de projets mémoriels de toute nature contre 1,45 M€ en 2020 (commémorations, représentations théâtrales, expositions, création ou rénovation d'espaces mémoriels) réalisés par des acteurs publics ou privés (associations, fondations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, etc.), d'autre part, d'actions d'enseignement de défense et d'éducation contre la haine et les préjugés et permettra d'absorber un report des demandes des

associations vers la DPMA à la suite de la disparition du GIP et de consolider le soutien aux fondations mémorielles ;

- 0,2 M€ permettront à l'ONAC-VG de renouveler ses actions pédagogiques : participation à l'organisation dans chaque département du concours national de la Résistance et de la Déportation, pédagogie autour des cérémonies patriotiques, actions de mémoire dans les territoires rendant hommage aux combattants et victimes de tous les conflits.

## OPÉRATION STRATÉGIQUE « SÉPULTURES DE GUERRE ET LIEUX DE MÉMOIRE »

### AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT (€)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Opérations Lieux de Mémoire État	1 650 000	1 650 000	Nombre de sépultures	230 000	7
OB	Subventions et transferts	9 050 000	9 050 000	Nombre de sépultures	850 000	11
<b>Total</b>		<b>10 700 000</b>	<b>10 700 000</b>			

### OB « Opérations « lieux de mémoire » réalisées par l'État »

Le budget pour ces opérations s'élève à 1,65 M€, en légère hausse par rapport à 2020.

Sur ce budget, 0,15 M€ seront consacrés à des actions nationales de valorisation des sites mémoriels (animation du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains, manifestations telles que l'organisation des Rencontres du tourisme de mémoire, la participation au Salon mondial du tourisme, etc.) et 0,10 M€ à l'entretien des sépultures de guerre situées en outre-mer. Le reste de la dotation, soit 1,4 M€, financera l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre situées à l'étranger, via les missions de défense placées auprès des ambassades.

### OB « Subventions et transferts »

Cette OB accueille les crédits destinés aux sépultures de guerre et HLMN en France métropolitaine, en Algérie et au Maroc, les aides à la rénovation des monuments aux morts communaux et départementaux, ainsi que les crédits pour le développement du tourisme de mémoire.

Son montant est de 9,05 M€, en hausse de 5,63 M€ par rapport à 2020.

Au sein de cette dotation, les crédits alloués à l'ONAC-VG sont fixés à 8,25 M€ : 7,8 M€ financeront des opérations de rénovation du patrimoine mémoriel de pierre de l'État, 0,3 M€ seront consacrés à la valorisation de ces lieux de mémoire et 0,15 M€ contribueront au financement des travaux de rénovation des monuments aux morts.

Enfin, l'enveloppe allouée au développement des partenariats avec les territoires dans le cadre du tourisme de mémoire est ramenée de 0,9 M€ en 2020 à 0,8 M€ en 2021. Ces crédits permettront de finaliser les dossiers pour lesquels l'État s'est engagé les années précédentes et de débiter quelques nouveaux partenariats avec les collectivités territoriales pour la création et surtout la rénovation d'équipements mémoriels, en privilégiant les thématiques mémorielles de l'année 2021.

### Fonds de concours et attribution de produits

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires par opération budgétaire est la suivante :

Tableau des FdC-AdP (en €)		
TBF 1n OS	Prévisions de crédits 2020	
	AE	CP

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Sépultures de guerre et lieux de mémoire	56 131	56 131
Total	56 131	56 131

Ce fonds de concours provient du remboursement par la Belgique des dépenses d'entretien des sépultures militaires belges situées en France.

## SYNTHÈSE ACTION 02

OS	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Mémoire	4,35	-	2,50	-	<b>6,85</b>	4,35	-	2,50	-	<b>6,85</b>
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	1,65	-	9,05	-	<b>10,70</b>	1,65	-	9,05	-	<b>10,70</b>
<b>Total</b>	<b>6,00</b>	-	<b>11,55</b>	-	<b>17,55</b>	<b>6,00</b>	-	<b>11,55</b>	-	<b>17,55</b>

## Échéancier des paiements associés aux engagements par opération stratégique

Opérations stratégiques	Engagements			Paiements						
	RàP à fin 2019	Eng 2020	Eng 2021	2020	2021	2022	2023	>2023	Total	
Mémoire	0,26			0,26	-	-	-	-	0,26	
		6,34		6,08	0,26	-	-	-	6,34	
			6,85		6,59	0,26	-	-	6,85	
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	0,06			0,06	-	-	-	-	0,06	
		5,06		5,00	0,06	-	-	-	5,06	
			10,76		10,70	0,06	-	-	10,76	
<b>Total</b>	<b>0,31</b>	<b>11,40</b>	<b>17,61</b>	<b>11,40</b>	<b>17,61</b>	<b>0,31</b>	-	-	<b>29,32</b>	
	Somme Eng.		29,32	Somme des paiements						29,32

## SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Opérateur ou Subvention	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre (P169)</b>	<b>2 620</b>	<b>2 620</b>	<b>8 450</b>	<b>8 450</b>
Transferts	2 620	2 620	8 450	8 450
<b>Musée de l'armée (P212)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Musée national de la marine (P212)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Musée de l'air et de l'espace (P212)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>2 620</b>	<b>2 620</b>	<b>8 450</b>	<b>8 450</b>
Total des subventions pour charges de service public	0	0	0	0
Total des dotations en fonds propres	0	0	0	0
Total des transferts	2 620	2 620	8 450	8 450

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

Intitulé de l'opérateur	LFI 2020				PLF 2021					
	ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs		ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs			
			sous plafond	hors plafond			sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis
<b>Total</b>										

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère

**Liens entre la Nation et son armée**

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME**

	ETPT
Emplois sous plafond 2020	
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2020	
Impact du schéma d'emplois 2021	
Solde des transferts T2/T3	
Solde des transferts internes	
Solde des mesures de périmètre	
Corrections techniques	
Abattements techniques	
<b>Emplois sous plafond PLF 2021</b>	
<b>Rappel du schéma d'emplois 2021 en ETP</b>	